

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2009

### **Objet : Participation de la ville de Leers à la mobilisation citoyenne en vue de la conférence de Copenhague sur le climat - Signature de l'appel "l'ultimatum climatique"**

Du 7 au 18 décembre 2009, à Copenhague, aura lieu la 15ème conférence de l'ONU sur les changements climatiques. L'enjeu est important. Le Protocole de Kyoto, établi en 1992 arrive à terme en 2012. La communauté internationale va donc devoir trouver un nouvel accord pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique et se fixer des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les scientifiques sont formels : l'objectif de Kyoto de diminuer les émissions de 5,2 % n'est plus suffisant. L'objectif est désormais de contenir l'augmentation de température globale à moins de 2°C supplémentaires. Dans le cas contraire, les impacts pour nos sociétés seraient dévastateurs.

Le dérèglement climatique n'est pas seulement un défi environnemental sans précédent. Il aura des conséquences économiques sans commune mesure (cf. rapport Stern du 30 oct. 2006) et présage une véritable catastrophe sociale. Dans son rapport « le coût humain du changement climatique » publié en juillet 2009, l'ONG OXFAM démontre que le changement climatique a des effets sur l'ensemble des questions liées à la pauvreté et au développement. L'ONG prévient que, sans une action immédiate, 50 ans de développement dans les pays pauvres seront définitivement perdus.

Dès à présent, des associations – Oxfam, Action Contre la Faim, Greenpeace, WWF, la Fondation Hulot, les Amis de la Terre, le Secours catholique, Médecins du Monde, etc... - ont lancé un appel « l'ultimatum climatique » aux responsables de la communauté internationale, pour qu'ils prennent bien la mesure des enjeux et de l'importance des engagements qui seront pris lors de cette conférence. Elles entendent bien peser sur le Protocole qui sera adopté, en portant des objectifs ambitieux tel que la réduction de plus de 40% en 2020 par les pays industrialisés de leurs émissions de GES et le déblocage d'une aide des pays industrialisés aux pays en développement pour l'adaptation de leurs territoires aux changements climatiques. Plus de 200 000 personnes ont d'ores et déjà signé cet appel.

Aujourd'hui, les collectivités territoriales sont des acteurs incontournables dans la lutte contre le réchauffement climatique. D'une part, sans elles, les engagements internationaux et nationaux ne peuvent être tenus ; elles sont proches des habitants pour faire évoluer les comportements, et elles contribuent, par leurs activités, aux émissions de GES. D'autre part, elles ont commencé à développer une culture commune sur ces enjeux, à travers des associations d'élus, des regroupements comme Cités-Unies et des appels comme « la convention des maires sur le climat » initiée par Énergie-Cités. Elles demandent à participer en tant que telles aux négociations de Copenhague. Leur rôle est majeur que ce soit par leur contribution à la prise de conscience et à l'évolution des comportements, dans leurs efforts constants pour diminuer l'empreinte carbone de leurs activités ou encore dans la mise en œuvre concrète des engagements internationaux.

La Ville de Leers s'essaie au « développement durable », mettons donc les pendules à l'heure ! Tenterons-nous l'efficacité énergétique des bâtiments communaux comme priorité ? Envisagerons-nous la réalisation d'un éco-quartier ? Voici une action phare qui introduira avec détermination la mise en place de l'agenda 21 voir 22.

Par conséquent, il nous paraît essentiel que la ville de Leers s'associe à cet appel pour manifester son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique et apporte son soutien aux associations dont les initiateurs comptent atteindre 1 million de signataires, en vue de peser sur des accords de haut niveau au sommet de Copenhague.

### **Aussi sur proposition des élus du groupe CAPLEERS, le conseil municipal de la Ville de Leers décidera-t-il ? :**

- **d'approuver l'appel « Ultimatum climatique »**
- **D'autorise Monsieur le Maire à signer l'appel** afin que la Ville de Leers devienne officiellement signataire de l'appel.
- **De faire la promotion de cette initiative des ONG à travers le magazine municipal**, afin de sensibiliser les Leersois et les Leersois à l'enjeu de ce défi planétaire.